

## COLLECTE DES VEGETAUX SUR RENDEZ-VOUS

Suite à la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai 2020 et aux inconnues quant aux conditions de déconfinement, un service minimum de collecte des déchets verts sera mis en place à compter du 22 Avril 2020.

Un fonctionnement spécifique est mis en place afin de respecter les consignes gouvernementales pour limiter la propagation du COVID-19.

### CONDITIONS MISES EN PLACE POUR GARANTIR LA PROTECTION DES USAGERS ET DES AGENTS

- Accès à la déchèterie du secteur **UNIQUEMENT sur RENDEZ VOUS** dans la limite des quotas habituels
- 3 véhicules maximum en haut de quai (1 par quai)
- Aucun prêt de matériel (pelle, balai) lors du déchargement
- Aucune aide du gardien pour le déchargement
- Aucun contact physique ou croisé avec le gardien

### CONSIGNES A RESPECTER POUR ACCEDER AU SERVICE

- prendre contact avec le SIRTOM (02 37 23 32 63) qui fixera le rendez-vous et attribuera un numéro de confirmation (la plaque d'immatriculation du véhicule sera nécessaire pour la prise de rendez-vous);
- présenter sa carte de déchèterie et le numéro de confirmation de rendez-vous à l'entrée de la déchèterie ;
- respecter l'heure de rendez-vous fixée ;
- apporter uniquement des déchets verts dans la limite des quotas habituels (2m3) ;
- rester dans votre véhicule en attendant votre tour ;
- respecter les consignes données par le gardien ;
- respecter les gestes barrières dont la distanciation sociale (1 mètre) ;
- le port du masque et des gants est conseillé ;
- munissez-vous de votre attestation de déplacement dérogatoire (« *déplacement pour effectuer des achats de première nécessité* »);

**ATTENTION** : les déchèteries **N'OUVRENT PAS**, les permanences de rendez-vous ne correspondent pas aux horaires d'ouverture habituels des déchèteries.